

RAPPORT MORAL

Depuis notre dernière assemblée générale, il y a un an, nous avons vu s'installer un nouveau contexte économique, politique et social au niveau national et international. La guerre en Ukraine, qui s'installe aux portes de l'Europe, la crise énergétique et le retour d'une inflation galopante, inconnue depuis les années 80, les conséquences visibles, indéniables et désastreuses du changement climatique, avec l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1900, le résultat des élections présidentielles et législatives et le long conflit sur la réforme des retraites, avec une société française extrêmement clivée et polarisée, une baisse historique du chômage mais des tensions durables sur les recrutements dans les métiers de l'animation et de l'éducation populaire, sont autant de facteurs qui nous ont donné à toutes et à tous l'impression de changer de monde, de basculer dans un ailleurs inconnu. Ces nouveaux facteurs nous ont presque fait oublier que cette année était la première véritable année de reprise après deux où la lutte contre la pandémie et l'adaptation de nos activités avaient mobilisé toutes nos énergies.

L'éducation populaire s'inscrit dans un projet d'émancipation individuelle et collective, un projet de transformation sociale, un projet qui vise à révéler et à renforcer la capacité de chacun à comprendre et à agir sur le monde pour contribuer à construire des alternatives éducatives, culturelles, sociales, économiques et citoyennes.

Fidèle à cela, le FONJEP, a continué son action et tenu ses engagements dans le respect des principes de la cogestion énoncés dans la Charte adoptée en 2016 et qui guide nos actes depuis.

Le préambule de la Charte nous rappelle, je cite, que le Fonjep « *est un outil de gestion de fonds publics destinés à renforcer le développement global des projets associatifs. Au-delà de cette mission, il peut être un lieu d'observation des évolutions sociales et permettre des échanges pour susciter des projets pluriels et/ou des expérimentations. C'est aussi un espace où sont interrogées les politiques publiques et proposés des ajustements. L'État, les collectivités territoriales et les associations reconnaissent le caractère unique et indispensable du Fonjep en tant qu'espace formel et informel de rencontres du secteur associatif et des pouvoirs publics.* »

Dans cette période de fort clivage entre parties prenantes, nous avons cependant poursuivi l'objectif de réunir pleinement et activement au sein du conseil d'administration du FONJEP l'ensemble des parties constituant notre projet. **C'est désormais chose faite et je peux d'ailleurs, aujourd'hui, partager la fierté d'animer enfin un conseil d'administration au complet** : au sein du collège institutionnel, les trois associations représentant les collectivités occupent toutes trois leur siège, pour la première fois depuis près de 20 ans. Je salue donc l'arrivée de Sylvain Griffault, maire de Melle, dans les Deux-Sèvres, représentant de l'Association des Maires de France, présent aujourd'hui, un salut également à Arnaud Jean, conseiller régional en région Centre Val de Loire, qui représente Régions de France, qui nous avait rejoint l'année dernière retenu aujourd'hui par d'autres obligations qui au côté de départements de France complètent le collège institutionnel.

Nous ancrons ainsi le FONJEP comme un espace de confiance, un lieu de travail partagé entre État, collectivités et associations, comme un outil susceptible de dépasser les clivages idéologiques et de répondre aux aspirations profondes de l'époque où nous voyons notamment depuis les dernières élections municipales revenir ce besoin d'éducation populaire pour adresser les problématiques complexes de notre société. Ce mouvement, cette tendance s'incarne dans de nouveaux élus locaux portant explicitement cette délégation à l'éducation populaire avec lesquels nous avons eu le plaisir de travailler que ce soit lors des rencontres de l'éducation populaire de Poitiers à l'initiative de sa mère et du CNAJEP en mars 2022 ou plus récemment, à Strasbourg dans le cadre d'un regroupement initié par la ville et Hexopée. Cette nouvelle donne va contribuer à un travail inédit qui, j'en suis certain, aboutira à de nouvelles perspectives, de nouvelles idées, de nouvelles audaces que nous bâtissons dans les instances de notre belle association.

Du côté des représentants de l'État, le collège institutionnel s'est également renouvelé l'année dernière car, si Gilles Nedelec, sous-directeur à l'éducation populaire à la DJEPVA a poursuivi sa Vice-présidence, nous avons eu le plaisir d'accueillir au printemps 2022, Mélanie Rozès, cheffe du bureau des partenariats associatifs, en remplacement de Hélène Hess, nommée Sous-préfète des Ardennes.

J'en profite, à ce moment, dans mes propos, pour remercier chaque administratrice et chaque administrateur du Fonjep pour son engagement, sa rigueur, sa dynamique et sa bonne humeur : j'ai en effet la chance d'être entouré d'administrateurs exigeants, sérieux et bienveillants. Les choses se disent dans le respect et la confiance, et c'est un réel atout pour notre fonctionnement collectif.

Si comme le rappelle la charte de la cogestion, le FONJEP est aussi un espace où sont interrogées les politiques publiques qui lui sont confiées et proposés des ajustements, encore faut-il pouvoir en mesurer les effets et en connaître les récipiendaires.

Nous avons ainsi créé en 2022 **le premier baromètre des postes FONJEP** qui portait sur les chiffres 2021. J'ai eu l'occasion de vous le présenter lors de nos vœux.

Cette photographie qui sera annuelle dorénavant recèle une véritable mine d'informations. Je remercie d'ailleurs toutes les associations, tous les ministères et toutes les collectivités qui saisissent leurs données chaque année. Sans révéler les chiffres du prochain baromètre qui sortira cet automne, voici quelques éléments de profil d'un ou plutôt d'une salariée titulaire d'un poste Fonjep en 2022 : Il s'agit d'une femme (64%), de 40 ans, avec une ancienneté moyenne sur le poste de 3 ans, diplômée du 2ème ou 3ème cycle universitaire (69%) .

C'est grâce au Baromètre que dorénavant nous pourrons prendre le pouls des associations JEP, porteuses d'un poste Fonjep. Cet outil sera la garantie pour chacun, représentation nationale ministères, collectivités d'une observation méticuleuse, objective et révélatrice d'une politique publique ingénieuse, pérenne et efficace de soutien à la vie associative ininterrompue depuis bientôt 60 ans. Il nous reste un travail de croisement à engager avec l'INJEP afin que des analyses qualitatives nous alimentent collégialement.

Le baromètre nous a également permis de mesurer la santé économiques des associations et l'on peut dire qu'elle est préoccupante. Entre l'enquête 2016 initiée à l'époque par le CGET et les chiffres 2021, le budget médian des associations bénéficiaires de postes Fonjep a ainsi baissé de 136 000 € passant de 550 000 € à 414 000 € et ce avant que ne soient mesurées les conséquences de l'inflation.

Face à cela nous ne pouvons que nous réjouir que la mobilisation des services de l'État et des réseaux associatifs membres du FONJEP ait permis que le dispositif des FONJEP jeunes, issu du plan un jeune, une solution ait atteint ses objectifs. En 2022, nous comptabilisons ainsi **1 801 postes Jeunes**, répartis sur **1 599 associations**. **402** nouvelles associations ont bénéficié d'un poste Fonjep Jeunes en 2022, ce qui porte à **868** nouvelles associations ayant bénéficié d'un poste Fonjep Jeunes depuis 2021. **Cela représente donc près de 13 millions d'euros qui, en deux ans, sont venus soutenir l'emploi associatif pérenne via le FONJEP après les 15 millions du fonds de soutien aux organisateurs de colonies de vacances et de classe de découverte.**

C'est à ce défi quotidien de gestion que répond notre service gestion qui sous la direction magistrale de Frédéric HARSTRICH gère désormais 8901 postes, un nombre qui a doublé en cinq ans. Le nouvel extranet permet aujourd'hui de mieux répondre, vite et de façon optimisée. Le FONJEP subit aussi les difficultés de recrutement et l'équipe sort d'une année compliquée, année où il a fallu gérer cette montée en charge des postes avec une équipe restreinte. Heureusement l'équipe est dorénavant au complet et je les remercie vivement pour tout le travail accompli.

Si ces nouveaux postes sont une excellente nouvelle pour les jeunes qui les occupent et les associations qui les emploient, si les postes Fonjep continuent de bénéficier d'un effet label qui valorise le projet associatif, le crédite auprès des partenaires et des publics en donnant une garantie de sérieux et de continuité par sa pluri annualité, si il produits des effets induits en permettant de développer de meilleures réponses aux besoins ou aux demandes émanant d'une population, en favorisant également le développement de coopérations et du travail en réseau, et en favorisant l'engagement de bénévoles, il ne dispose plus d'un effet levier en matière de soutien à l'emploi. En effet, on constate que la part du poste FONJEP dans le coût moyen chargé d'un emploi diminue d'année en année n'étant plus aujourd'hui que de 15 % alors que la Cour des comptes dans son rapport recommandait qu'elle atteigne 30 %. Nous avons donc échangé sur cette question avec les membres du collège institutionnels pour bâtir ensemble les éléments permettant d'éclairer la décision publique.

L'autre caractéristique marquante de cette année a été les difficultés persistantes de recrutement dans nos secteurs qui ont entraîné l'annulation ou la réduction de certaines activités de nos associations, départs en colos, fermeture d'accueils collectifs de mineurs, annulation de séjours adaptés etc. **L'enquête Hexopée / FONJEP de 2021 l'avait pointé, celle de 2022 l'a confirmé avec 10 % de postes non pourvus, les difficultés de recrutement dans nos secteurs s'installent dans la durée, faisant, de fait, des métiers de l'éducation populaire, des métiers en tension.**

C'est en réponse à cela que les assises de l'animation ont abouti à la création du **comité de filière animation**, ce bel espace multi partenarial que nous investissons tous pleinement. Merci à Laurent Bonnaterre d'animer les sujets qui traversent nos associations et également les collectivités. Il est un

président pragmatique qui mesure les enjeux de la filière et les porte avec force et pugnacité. Le Fonjep participe à chaque groupe. Le Conseil d'administration a voté une ligne « expérimentation » qui permettra au Fonjep de financer et de soutenir des expériences de coopérations qui viendront contribuer à la continuité éducative sur les territoires. Nous attendons tous, avec intérêt, la plénière de cet été pour échanger avec la ministre et pour connaître les perspectives qui naîtront de cette année de travaux.

Henri Bergson disait que prévoir consiste à projeter dans l'avenir ce qu'on a perçu dans le passé, c'est un peu la ligne de conduite de nos travaux sur la prospective et pour notre cycle de rencontres PROJEP. J'avais dès mon élection, appelé de mes vœux, la nécessité d'**un travail de prospective au sein du FONJEP**. Je remercie le Conseil d'administration d'avoir suivi cette volonté. Nous avons depuis animé 10 rencontres PROJEP en 2022 et 2 cette année, la treizième édition aura lieu ce soir, dans cette salle. Pour l'année 2022, ce sont ni plus ni moins que 13 000 personnes qui nous ont suivi : en présence, en direct ou en différé. Ce sont 37 acteurs associatifs et institutionnels et 15 chercheurs qui nous ont éclairé. Nous avons questionné des défis majeurs, notamment les transitions démographiques, environnementales, économiques, démocratiques, et, numériques. J'espère qu'ainsi nous avons modestement contribué à construire des savoirs partagés sur nos champs et à tracer des perspectives de réponses et d'alliances et de coopérations nouvelles pour l'éducation populaire. J'ai proposé de poursuivre notre travail suivant quatre axes pour cette année 2023 :

- nous outiller davantage pour donner une plus grande visibilité au secteur JEP,
- initier le développement d'un espace de veille permanente pour permettre une meilleure anticipation des transformations en cours par les réseaux,
- consolider nos liens avec les collectivités locales, et retrouver un nouveau dialogue tripartite,
- faire de l'évaluation un sujet à aborder en commun entre l'État, les collectivités et les associations pour mieux se saisir, chacun dans ses responsabilités, de cet enjeu partagé.

Vous l'aurez compris les questions socio-économiques auront été au cœur de nos actions en 2022 et nous allons aujourd'hui, lors de cette assemblée générale franchir une étape décisive dans les travaux que mène le FONJEP sur ces questions depuis 2016.

En effet, nous avons valorisé en 2019 les premiers fruits de ces travaux pilotés par un groupe de douze associations de jeunesse et d'éducation populaire, appuyé par l'ADASI, qui se sont appuyés sur 4 équipes de chercheurs accompagnant dans une démarche de recherche-actions 45 associations d'une grande diversité. Depuis ce cycle initié par le FONJEP, financé sur ses fonds associatifs, a contribué à l'émergence de nombre de travaux de recherche, de publications scientifiques ou d'expérimentations territoriales en en faisant un véritable enjeu du secteur. Nous avons également contribué à populariser ces questions puisque les actions régionales de sensibilisation aux MSE ont touché plus de cinq cents associations sur le territoire national.

Il nous semblait donc naturel de partager ce qui avait pu évoluer depuis. Vous aurez donc le plaisir de retrouver lors d'une table ronde les quatre équipes de chercheurs reviendront partager les évolutions de leurs travaux. Aujourd'hui, nous franchissons également une nouvelle étape en vous présentant **un second livret**, qui regroupe les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques émergées de ce processus. Il constitue un outil de sensibilisation, d'outillage, de partage et de dialogue, destiné à susciter des réflexions profondes et à encourager les acteurs associatifs, les financeurs, les accompagnateurs et les partenaires à repenser leurs pratiques.

Mais nous ne nous en arrêtons pas là puisque cet après-midi nous vous dévoilerons le **kit JEP'ambition** et nous vous inviterons à l'expérimenter avec nous. Ce kit, qui prend la forme d'un jeu, est le premier **outil destiné à chaque association**, afin qu'elle puisse comprendre, décrire son modèle socio-économique et le mettre en discussion. C'est un outil auto-porté, qui ne nécessite aucune expertise. Il s'agit pour le Fonjep de faire en sorte que ce sujet ne soit plus réservé aux seuls experts et/ou chercheurs, mais que les associations puissent permettre à toutes leurs parties prenantes (adhérents, salariés, bénévoles, habitants, pouvoirs publics, partenaires, etc.) de s'inscrire dans une démarche faite d'apprentissages, de questionnements et de réflexions. L'objectif affiché est que chacune des parties prenantes s'empare de ce sujet fondamental pour le devenir des missions d'intérêt général qu'elle poursuit.

Avec ce kit d'activités, dont la conception a été pilotée par l'Agence Valorémis, appuyée par un collectif d'acteurs du secteur, que je remercie chaleureusement pour leur implication, chaque association se voit donc outillée pour comprendre, analyser, valoriser et délibérer pour agir sur son propre modèle socio-économique en travaillant sur ses richesses humaines, partenariales et économiques - avec pour principe d'action la participation du plus grand nombre !

Ce kit JEP'ambition vivra sa vie **sur les territoires** dès cet été, et donnera lieu à des tests grandeur nature. Chaque délégué régional veillera à ce que son territoire expérimente le jeu afin de remonter les remarques. Cette phase se prolongera jusqu'à l'automne. Cette étape nous mènera à la validation d'un kit définitif JEP'ambition, cet hiver et une **diffusion large le 29 février 2024**. Nous veillerons à ce que ce kit ne rejoigne pas les placards des associations mais soit bien utilisé par le plus grand nombre. Je pense que nous trouverons un moyen de créer une communauté des joueurs, au bénéfice du plus grand nombre. Le principe est que chaque partie puisse alimenter une communauté qui enrichisse tous les joueurs au fur et à mesure.

Vous aurez noté qu'aujourd'hui les **16 délégués régionaux** ainsi que leurs suppléants nommés en 2022, se sont mis au travail, épaulés par les correspondants Fonjep des DRAJES. Ce sont aujourd'hui : 9 comités régionaux installés . 7 comités prévus à la rentrée 438 membres composent ces comités régionaux. Je vous cite quelques-uns des thèmes qui émanent de ces premiers comités régionaux et qui feront l'objet de groupe de travail :

- L'engagement dans la vie associative, et tout particulièrement l'engagement des jeunes

- La mise en place de dynamiques partenariales et territoriales Les modèles socio-économiques des associations
- L'articulation avec les travaux menés au sein du Comité de filière Animation
- La co-construction des politiques publiques entre les élus, les services de l'Etat et les associations
- La couverture et l'équité territoriale des postes Fonjep

Et demain ?

Vous aurez noté que l'évaluation est un des quatre axes qui ont découlé des travaux du cycle PROJEP, l'évaluation est également une des orientations qui a émané des travaux de Atémis. Par ailleurs l'évaluation est un enjeu repéré et porté par le collège institutionnel et enfin l'Injep a initié un état de l'art sur les travaux de chercheurs sur l'évaluation des associations en France.

La convergence de ces enjeux a renforcé notre volonté que ce sujet devienne le sujet du Fonjep pour les mois et les années à venir. Tout comme les travaux MSE ont été la marque du Fonjep depuis 7 années, je souhaite réunir autour de la table l'ensemble des parties prenantes, en mesure de faire de l'évaluation un sujet central coconstruit et reconnu par tous.

La table ronde de demain matin, qui réunit des chercheuses, dirigeante d'association, l'association des Départements de France et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, marquera la première étape de cette nouvelle page qui s'ouvre au Fonjep.

Je démarrais ce rapport moral par le rappel douloureux du retour de la guerre aux portes de l'Europe. Cela nous permet de faire le lien avec le troisième pilier du Fonjep, la solidarité internationale.

Le service solidarité internationale regroupe l'équipe la plus conséquente au sein du Fonjep, je renouvelle mes remerciements à Anne-Charlotte DOMMARTIN qui nous permet de travailler main dans la main en toute confiance. Nous avons pu créer l'ISI, le VEC avec le MEAE et nous savons que notre marge d'inventivité reste intacte. Nous veillerons à mettre cette inventivité et cette confiance pour réussir le pari des volontariats de solidarité de réciprocité (VSI de réciprocité) et surtout pour réussir à vos côtés la montée en charge des VSI. Le Président de la République a annoncé à l'occasion du Conseil présidentiel du développement un nouveau programme de mobilisation de la jeunesse autour des enjeux de solidarité internationale, à travers la création de 3000 postes d'experts et de volontaires internationaux sur ces sujets d'ici à 2027.

Nous serons présents à ce rendez-vous.

Voici en quelques mots la mise en perspective des travaux que j'aurai l'honneur d'ouvrir juste après cette assemblée générale du Fonjep. Je voulais que chacun comprenne la logique de nos propositions et l'interdépendance entre les sujets que nous vous proposons de défricher à nos côtés.

Vous voyez que nous avons encore quelques défis à relever ensemble !

Le dernier qui m'est enfin donné est celui de faire passer le **cap des 60 ans** au Fonjep. Je ne veux rien dévoiler ce qui se trame autour de Guillaume RODELET, notre secrétaire, mais je peux juste vous inviter à inscrire la date du 29 février 2024 sur votre carnet de bal. Ce sera l'occasion de mettre en lumière le troisième pilier du FONJEP, le PAJEP, notre pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire qui a lui aussi des projets en gestation. Le plus important est celui qui, après la très riche séquence consacrée au colloque de l'animation nature à l'éducation à l'environnement, se concrétisera cet automne au travers une formation de 3 jours dispensés aux associations nationales JEP déposantes avec les partenaires qui constituent la commission d'entrée des fonds.

Pour nos 60 ans, je souhaite simplement que cet anniversaire ressemble à que nous faisons collectivement du FONJEP, une association cogérée nourrie de son histoire, les deux pieds bien ancrés dans le présent et le regard tourné vers l'avenir.

Je peux juste dire que tout ce qui contribuera à conforter, à sécuriser, à sublimer, à mettre en réussite et en visibilité l'éducation populaire, comme force émancipatrice, sera bienvenue à nos côtés pour promouvoir un monde juste et meilleur.

Merci aux administrateurs de suivre parfois les rythmes effrénés que j'essaie de corriger, merci à l'équipe de suivre la cadence et merci aux associations et aux pouvoirs publics des DOM-TOM et des régions présents en nombre ce jour de continuer à nous rendre meilleurs.

Merci de votre attention.

Patrick Chenu
Président du Fonjep

Paris le 22 juin 2023